



Berchem-Sainte-Agathe, le 8 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@  
1082berchem.irisnet.be

Réf. /2014

**Objet** : Conseil communal du 27.11.2014 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Nicolas STASSEN, Conseiller communal, concernant l'absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

**Concernant l'information au Conseil quant aux intentions des Ministres Milquet et Vanhengel**, le Collège n'a à ce jour reçu aucune information de la part de leur cabinet respectif. Nous nous réjouissons néanmoins que des propositions soient faites pour désengorger le Nord-Ouest de Bruxelles, pour autant que tous les enfants berchemois puissent en profiter.

**Concernant l'état d'avancement des initiatives du Collège concernant une étude de faisabilité d'implantation d'une école secondaire sur la Commune**, et outre les arguments qui vous ont déjà été donné lors de vos précédentes interpellations sur le même sujet, une dernière rencontre a été organisée avec madame Lumen (Agence de Développement Territorial) en octobre dernier.

La conclusion a été donnée qu'au vu la configuration du territoire berchemois, aucun emplacement adapté et suffisamment grand n'est disponible pour une telle infrastructure.

Notons également que si une école secondaire venait à ouvrir ses portes sur notre territoire, les élèves berchemois qui n'y trouveraient pas de place, perdraient d'office leur priorité à l'inscription dans un établissement d'une Commune voisine.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE